

Deux démarches complémentaires et simultanées pour mieux aménager le territoire



La collectivité a lancé au printemps 2025 l'élaboration et la révision de deux documents stratégiques pour réfléchir à l'aménagement et au devenir de son territoire : la révision du Schéma de Cohérence Territoriale valant Plan Climat Air Energie (SCoT-AEC) et l'élaboration du Plan Local d'Urbanisme intercommunal (PLUi).

DEUX DOCUMENTS COMPLÉMENTAIRES...

SCoT-AEC

Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document stratégique d'aménagement, et AEC pour intégrer une dimension Air Climat Energie. Le SCoT-AEC détermine **les grands enjeux du territoire** et propose une vision pour les 20 prochaines années. Il détermine **un cap commun** qui se décline en orientations et en objectifs.

PLUi-H

Plan Local d'Urbanisme intercommunal valant Programme Local de l'Habitat. Ce document permet de définir **les grands projets d'aménagement et de fixer les règles d'utilisation des sols** en accord avec les orientations et les objectifs du SCoT-AEC.

... ÉLABORÉS EN SIMULTANÉ

Traduction règlementaire



Définition des conditions de mise en œuvre des orientations et des objectifs définis dans le projet de territoire

Pour le SCoT-AEC : élaboration du Document d'Orientations et d'Objectifs (DOO)

Pour le PLUi-H : élaboration du Règlement graphique Règlement écrit Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP)

Projet de territoire



Définition des grandes orientations en matière d'urbanisme, habitat, environnement, économie, ...

Pour le SCoT-AEC : élaboration du Projet d'Aménagement Stratégique (PAS)

Pour le PLUi-H : élaboration du Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD)

Diagnostic et enjeux communs

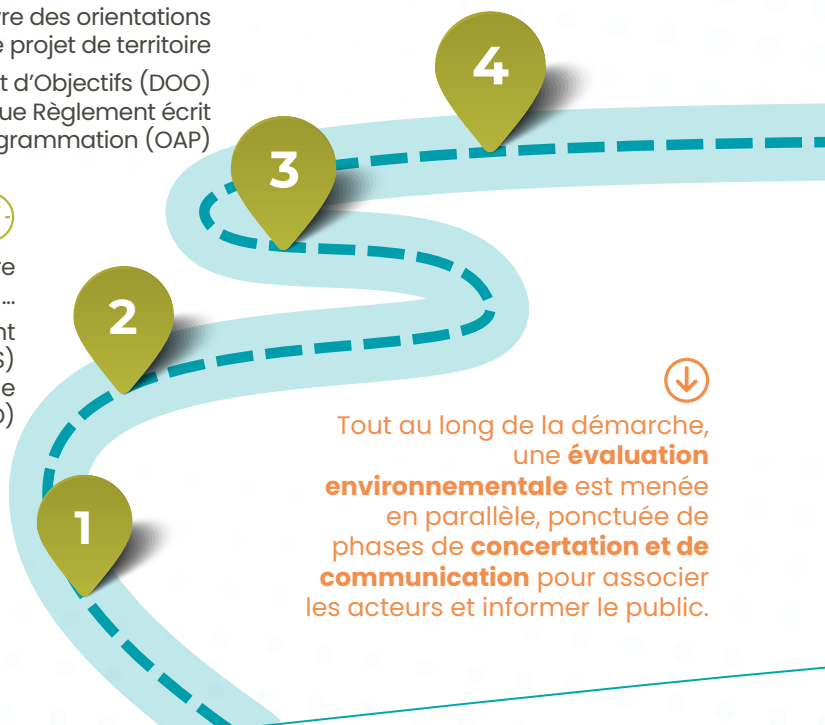


Analyse du territoire des Lisières de l'Oise (démographie, économie, habitat, environnement, mobilités, services, ...)
Identification des atouts, des contraintes et des besoins.

Phase administrative



Arrêt du projet pour consultation des partenaires et de la population (enquête publique) puis approbation (validation et entrée en vigueur)



Tout au long de la démarche, une **évaluation environnementale** est menée en parallèle, ponctuée de phases de **concertation et de communication** pour associer les acteurs et informer le public.

LES LISIÈRES DE L'OISE C'EST :

15 940
habitants

20
communes

210
km²

5 pôles majeurs :

Attichy, Cuise-la-Motte,
Pierrefonds, Tracy-le-Mont,
Trosly-Breuil

1 axe majeur :

la RN31



**Lisières
de l'Oise**

Communauté de Communes